

# Camping «Les Sables»

## Chemin du pontreau 17440 Aytré

---

### Conditions générales de ventes

Les réservations de mobil-homes sont faites suivant tarif en vigueur, moyennant un versement de 25% de la totalité du séjour à titre d'acompte + frais de dossier (16 €).

Les réservations d'emplacement se font avec un acompte unique de 60 €(44 €d'arrhes et 16 €pour les frais de dossier).

1-Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont le mobil-home, le chalet, le cottage ou l'emplacement doivent être précisés. Important! Toute demande de location faite par un mineur ou incluant des mineurs non accompagnés de leur représentant légal ne pourra être acceptée.

2 - Préciser exactement la date de votre arrivée et celle de votre départ.

3 - Le jour du départ, l'emplacement doit être libéré à 12h au plus tard, les mobil-homes à 10h.

4 - Nous aviser de tout retard éventuel d'arrivée afin de conserver votre location.

5 - La location est personnelle. Il est interdit de céder ou sous-louer à un tiers.

6 - Si plusieurs familles doivent se succéder, il est indispensable de faire une demande de location pour chaque famille.

7- Toute demande particulière concernant le séjour devra être effectuée au plus tard lors de la réservation et du paiement de l'acompte. La Direction ne peut garantir toutefois l'attribution d'un logement spécifique.

8 - En cas d'annulation, aucun acompte ne sera remboursé. Il vous appartiendra de souscrire une assurance annulation.

9 - Au-delà de 36 h de retard sans que nos services aient été prévenus, le contrat sera résilié et l'acompte versé conservé à titre de premiers dommages et intérêts.

10 - Il vous sera demandé de régler le solde de votre séjour à votre arrivée ainsi qu'une caution de 150 euros, restituée à votre départ (entre 7 h et 10 h) une fois votre logement vérifié.

11 - Club enfants : les activités que nous proposons aux enfants de plus de quatre ans sont gratuites (en fonction des places disponibles). Les animateurs pourront refuser l'accès au Club aux familles qui n'auraient pas respecté les horaires ou dont l'enfant pourrait occasionner une gêne au bon fonctionnement de ce service.

12 - La sécurité des enfants dans le parc incombe totalement à leurs parents ou responsables légaux, notamment aux abords des complexes aquatiques et des aires de loisirs.

13 - Pour l'accès au camping et aux activités, il vous sera remis un bracelet permanent à porter pendant tout la durée de votre séjour. Sans port de ce bracelet, l'accès vous sera refusé.

14 - Animaux : Les animaux domestiques sont autorisés, mais la Direction se réserve le droit de rompre une réservation si le nombre ou l'espèce des animaux lui semble contraire à la vie en bon voisinage dans le camping. Les nombreux agréments de la vie en camping compensent largement les légers désagréments du plein air. Les insectes et autres «petites bêtes» font partie de cette formule de vacances. La Direction n'est pas responsable de leurs déplacements dans le camping...

15- La Direction se réserve le droit de suspendre certaines prestations sans préavis.

16- La Direction mettra un terme immédiat au séjour sans indemnité ni compensation en cas de non respect du règlement intérieur; infractions aux règles de bon voisinage, incivilités et tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du Camping.

17- Dans un délai de 48 heures (sauf vacances de Noël), une confirmation de votre réservation vous sera retournée après enregistrement, sous conditions de disponibilités et de validité de votre paiement.

18- Pour toutes réservations internet et carte bancaire, les conditions générales de vente valent contrat, et seront considérées comme acceptées sans retour de votre part.